Alors qu'un nouveau délai de près d'un mois a été accordé par le tribunal de grande instance de Strasbourg dans le cadre de la reprise d'Ascoval par le groupe ALTIFORT, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire s'est rendu jeudi dernier au sein de l'aciérie de Saint-Saulve, afin de rassurer les salariés sur l'issue des négociations, et de leur donner espoir. De son côté, Altifort se présentait confiant, alors que l'investissement pour reprendre Ascoval s'élèverait à 180 millions d'euros, le candidat souhaitant tout de même que VALLOUREC / **T :** 01.49.09.35.00 finance la réhabilitation des bâtiments.